

—  
MAIRIE  
DE  
MATZENHEIM  
67150 ERSTEIN  
—



TÉL 03 88 74 41 61

FAX 03 88 74 17 64

**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
3 AVRIL 2017**

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 3 AVRIL 2017 a été transmis aux conseillers municipaux le 27 MARS 2017, publié et affiché aux portes de la Mairie.

La séance a été ouverte à 20H15 par Michel KOCHER, Maire, en présence des adjoints, et de l'ensemble des Conseillers Municipaux

Excepté(s) absent(s) et excusé(s) :

Véronique KIPP qui donne procuration à Martine LIMACHER

**1) NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :**

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

**DE NOMMER Brigitte GOSSELIN secrétaire de séance.**

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**2) INFORMATIONS :**

**Agent sous CAE au secrétariat :** le contrat prend fin le 30 avril et ne sera pas renouvelé  
**CNI et poste informatique :** un poste informatique sera mis à disposition de la population pour toutes les personnes non équipées souhaitant remplir une pré-demande.

**Départ à la retraite de M. BONN :** M. BONN, directeur de l'école élémentaire prend sa retraite à la fin de l'année scolaire. M Laurent JEHL, 1<sup>er</sup> adjoint se charge de l'organisation de la fête de départ à la retraite.

**Inauguration maison de santé :** elle est prévue au mois de septembre 2017

### 3) COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET COMPTE DE GESTION :

Monsieur le Maire distribue le compte administratif 2016 aux membres du Conseil Municipal et quitte la salle.

Le Conseil Municipal

#### DECIDE D'APPROUVER

*les résultats du compte administratif 2016 tels qu'ils figurent dans le tableau suivant ainsi que le compte de gestion présenté par Monsieur le Percepteur :*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 195 071.13 €	1 362 916.26 €
Déficit Investissement reporté		393 807.14 €
Reste à réaliser		583 000.00 €
RECETTES	1 326 559.26 €	1 840 977.17 €
Report en Rec Fonctionnement		

RESTE A REALISER en dépenses d'investissement : 583 000 €  
en recettes d'investissement : 0 €

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

### 4) AFFECTATION DES RESULTATS 2016 :

Le Conseil, réuni sous la présidence de  
Après avoir entendu les explications  
relatives au compte administratif de  
l'exercice

Michel KOCHER, Maire

2016

Constatant que le compte administratif  
présente :

- un excédent de fonctionnement de	131 488,13 €	compte 12
- un déficit de fonctionnement de	0,00 €	

Et que le compte administratif présente :

- un excédent d'investissement de	478 060,91 €	A
- un déficit d'investissement de	0,00 €	

Au vu du résultat d'investissement  
(ligne 001) reporté de l'année

	2015	-393 807,14 € <b>B</b>
et des restes à réaliser d'investissement	2016	0,00 € <b>C</b>
il sera reporté sur la ligne 001 en	2017	0,00 €

ceci représente	dépense		
	un BESOIN de financement (BdF) d'investissement de	A + B+ C =	0,00 €
	un excédent du solde d'exécution 001 de		84 253,77 €
			reporté sur la ligne 001
			en recette

**Le Conseil, déterminant le résultat à affecter comme suit :**

Résultat cpt 12	en intégrant les Reports à Nouveau			obtient un résultat cumulé à affecter de
131 488,13 €	excédent de fonctionnement antérieur reporté 002	du compte 110	0,00 €	131 488,13 €
	reprise obligatoire du déficit antérieur 002	du compte 119	0,00 €	

**DECIDE d'affecter le résultat comme suit :**

Résultat à affecter	afin de	affecte la somme de	Au compte	pour vérification : total affecté
131 488,13 €	couvrir le besoin de financement	0,00 €	1068	131 488,13 €
	compléter la réserve d'investissement	131 488.13 €	1068	
	002 : reporter en section de fonctionnement (créditeur)	0	110	
	002 :reporter le déficit à nouveau (débitteur)		119	

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

### 5) BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE :

Après examen du Budget Primitif 2017, le Conseil Municipal

**DECIDE D'APPROUVER**

*le budget 2017 voté par chapitre en fonctionnement et en investissement comme suit :*

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT Dépenses réelles de l'exercice Compte 023 Compte 002 Opérations d'ordre Recettes réelles de l'exercice	1 122 953.00 €	1 122 953.00 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles de l'exercice Compte 001	1 837 303.00 €	84 253.77 €
Recettes réelles de l'exercice Compte 021 Compte 040		2 336 049.23 €
Reste à réaliser	583 000.00 €	0 €

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**6) TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES :**

Le Conseil Municipal

**DECIDE DE FIXER**

*les taux suivants pour 2017 sans augmentation par rapport à 2016.*

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	15.03 %
Foncier bâti	8.98 %
Foncier non bâti	37.62 %
CFE	

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**7) MODIFICATION DU PRET CONSENTI PAR LE CREDIT MUTUEL  
D'ERSTEIN :**

Par contrat 10278 01200 00017631304, la commune de Matzenheim avait souscrit un emprunt à court terme auprès du Crédit Mutuel d'Erstein pour un montant de 600 000 €. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 18 mois et est donc échu au 31 mars 2017.

Dans le cadre des consultations avec différents établissements bancaires pour obtenir une offre de prêt à long terme pour ce montant, la commune est dans l'attente de la transmission par la Caisse des Dépôts et Consignations d'un contrat de prêt à taux zéro.

Dans cette attente, le crédit mutuel d'Erstein a transmis un avenant au contrat initial afin de fixer l'échéance de la totalité du capital dû au 30 septembre 2017.

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

*D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de crédit 10278 01200 00017631304 fixant l'échéance du prêt au 30 septembre 2017.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**8) VENTE D'UNE REMORQUE D'OCCASION :**

La commune dispose de remorques qui ne sont plus utilisées pour les besoins de la commune.

Monsieur STEPHAN Pierre, habitant de la commune souhaite faire l'acquisition de l'une de ces remorques pour un usage personnel.

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

*De céder une remorque communale en l'état au prix de cent cinquante euros à Monsieur STEPHAN Pierre, habitant au 11 hameau de Werde à Matzenheim.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**9) SUBVENTIONS:**

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

*D'approuver les montants à verser dans le cadre des subventions et participations 2017 :*

COMITE DES FETES	200 €
APE MATZENHEIM	100 €
EVASION	100 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100 €
ASSOCIATION DE PECHE MATZENHEIM APPMA	100 €
CALM	100 €
CHORALE STE CECILE	100 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	100 €
CONSEIL DE FABRIQUE (participation à équipement)	100 €
PLAISIR DE LIRE	
- LIVRES	1 650 €
- ASSOCIATION	100 €
CLUB DE PETANQUE	100 €
FOOTBALL CLUB DE MATZENHEIM	100 €
MATZENHEIM ACE CLUB	100 €
SYNDICAT DE PRODUCTEURS DE FRUITS OSTHOUSE/MATZENHEIM	100 €
SOCIETE D'HISTOIRE DES 4 CANTONS	75 €

UNC SECTION BENFELD ET ENVIRONS	75 €
SOUVENIR FRANÇAIS SECTION BENFELD	75 €
NOEL SOLIDAIRE A MATZENHEIM	100 €

En outre, le Conseil Municipal

#### DECIDE

- *d'octroyer une subvention exceptionnelle aux associations locales présentant des projets incluant les jeunes de la commune. Le montant global alloué est de 1000 € ; tout projet devra être approuvé par le Conseil Municipal.*
- *de financer les classes de découverte à hauteur de 15 € par an et par enfant domicilié à Matzenheim (et scolarisé en école maternelle, élémentaire ou collège hors de la commune ou au collège St Joseph jusqu'à la classe de 3<sup>ème</sup> inclus)*

#### DECIDE

- *de reconduire la subvention de 4 € par membre des associations communales organisant des activités régulières pour les jeunes. Cette subvention sera versée aux associations produisant la liste de leurs membres âgés de moins de 18 ans et domiciliés dans la commune sur la base d'une liste réactualisée au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

#### **10) TRAVAUX DE VOIRIE :**

Divers travaux de voirie sont à réaliser dès ce printemps.  
Différents devis ont été demandés pour les travaux suivants :

- Voirie impasse du lavoir
- Voirie vers petit collectif
- Parking maison de santé
- Trottoirs devant la boulangerie

#### ENTREPRISE VOGEL A SCHERWILLER

- |                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| - Voirie impasse du lavoir        | 7 958.38 € HT  |
| - Voirie vers petit collectif     | 12 457.75 € HT |
| - Parking maison de santé         | 32 815.25 € HT |
| - Trottoirs devant la boulangerie | NON CHIFFRE    |

#### ENTREPRISE EUROVIA A MOLLSHEIM

- |                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| - Voirie impasse du lavoir        | 5 422.53 € HT  |
| - Voirie vers petit collectif     | 9 986.95 € HT  |
| - Parking maison de santé         | 29 125.25 € HT |
| - Trottoirs devant la boulangerie | 2 898.20 € HT  |

ENTREPRISE COLAS A ERSTEIN

- Voirie impasse du lavoir 5 221.35 € HT
- Voirie vers petit collectif 6 707.20 € HT
- Parking maison de santé 30 536.50 € HT
- Trottoirs devant la boulangerie 5 103.40 € HT

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

*De réaliser les travaux suivants : voirie vers petit collectif, parking maison de santé et trottoirs devant la boulangerie ;*

*De confier à Monsieur le Maire le choix de l'entreprise au meilleur rapport qualité-prix après renégociation et de l'autoriser à passer commande à l'entreprise ainsi retenue.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**